

Affiché le : 1^{er} juin 2026

AVIS

Le Maire de Bagnères de Luchon informe ses administrés que la prochaine séance du conseil municipal aura lieu le 5 juin 2026 à 17h00, salle du conseil municipal en mairie.

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès-verbal de la séance du 28 avril 2026.
Information relative au régime de délégation.

AFFAIRES COMMUNALES

Affaires générales

1. Elections des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs.
2. Adoption du règlement intérieur du conseil municipal.
3. Désignation de deux délégués du conseil municipal à l'association des communes forestières.
4. Proposition des membres de la commission communale des impôts directs.

Affaires financières

5. Formation des élus municipaux et fixation des crédits affectés.

Ressources humaines

6. Création d'un comité social territorial commun entre la commune et son CCAS et institution en son sein d'une formation spécialisée en matière de santé, de sécurité et des conditions de travail.
7. Modification du tableau des emplois permanents.

AFFAIRES REGIE CENTRE EQUESTRE

Affaires financières

8. Versement d'une subvention exceptionnelle au budget annexe du Centre Equestre.
9. Questions diverses.

Bagnères de Luchon, le 1^{er} juin 2026,
Le Maire,
Sébastien DENARD

